

Souvenir François Générelli

Les débuts du Brevet Permanent Bellevillois sont associés à une Randonnée Pédestre de 1940 à 1943. Puis en souvenir du fondateur du Sporting Club Bellevillois, mort en déportation, les Brevets Cyclistes du S.C.B. prendront le nom de Léon Mourard. Il s'agira, tout d'abord du Critérium Cyclo-Routier qualifiant tout brevet qui n'était pas AUDAX ou RANDONNEUR. Puis du Brevet Cycliste Léon Mourard de l'Echo des Sports, contre la montre, il est devenu, Brevet Léon Mourard à allure libre.

Le réseau routier évoluant avec l'urbanisation francilienne, les parcours du Brevet sont désormais modifiés. Cette randonnée Souvenir François Générelli, créée en 2012, en hommage à notre ancien président et à son action pour le BLM dont il était l'animateur. Le Souvenir Léon Mourard reste lié aux Randonnées Bellevilloises de la Cipale que nous organisons chaque année en février.

François Générelli, nous a quittés peu avant Noël 2010, après une belle carrière de sportif amateur, et un bon nombre d'années de dévouement pour le Cyclotourisme et plus particulièrement pour notre Club de l'est parisien qu'il avait intégré en 1978.

Grand représentant et amoureux de notre association sportive et touristique, il a porté jusqu'aux derniers jours de sa 84e année, les couleurs bleues à carreaux jaunes des Bellevillois. Il fut d'abord 5 ans Trésorier puis Président durant 17 années. Depuis 2004, membre du Comité Directeur, il continuait d'animer la Marche de l'An Neuf et le Brevet Permanent Léon Mourard. En 2006, honoré par la Ville de Paris il reçut la médaille et le diplôme du bénévolat. A notre Assemblée Générale de décembre, il a souhaité se retirer et ainsi nous l'avions nommé Membre Honoraire du Sporting Club Bellevillois en reconnaissance de son travail et son attachement à la vie du Club.

Sa présence, son expérience et ses relations amicales avec tous, garantissaient la réussite de nos événements sportifs et la bonne marche du SCB. Avec sérénité il a transmis à ses successeurs ce savoir faire, et nous lui en serons éternellement reconnaissant.

Les Bellevillois.

Présentation du Brevet :

Cette randonnée cyclotouriste bellevilloise trace une seule boucle touristique de 6 étapes de 45 à 80 km, pour un total de 370 km, qui relie les villes de Meaux, Melun, Etampes, Rambouillet, Mantes, Chantilly, toutes desservies par le RER. Les cyclotouristes découvriront aussi les sites touristiques BCN -BPF : Blandy-les-Tours, Dourdan, Montfort-L'amaury. Ils pourront à leur guise réaliser une étape par jour ou plusieurs dans un sens ou dans l'autre. Le Brevet pourra être validé lorsque toutes les étapes auront été parcourues. Il n'est pas limité dans le temps.

Un Brevet certifié gratifiera les lauréats et ceux qui en feront la demande recevront une médaille du Sporting Club Bellevillois. Chaque année, le club cyclotouriste du plus grand nombre de participants sera récompensé. Ce Brevet est une des Manches du Challenge Bellevillois qui récompense chaque année les Cyclos et les Clubs les plus fidèles aux randonnées Bellevilloises. Les Brevets validés avant novembre seront comptabilisés pour l'année en cours, à partir du 1^{er} novembre ils le seront sur l'année suivante.


L'allure est laissée au choix des participants, elle ne pourra être inférieure à 15 km/heure. Un délai supplémentaire d'une demi-heure par demi-étape est accordé aux Jeunes de moins de 18 ans, Féminines, Vétérans de plus de 60 ans, Personnes handicapées...

Suivant les itinéraires indiqués, les routes départementales et v.o. sont vivement conseillées ainsi que le respect du code de la route, des personnes, des communes et de la nature.

Homologation :

Chaque étape sera validée par sa Feuille de Route. Celle-ci sera tamponnée chez le commerçant ou autre, précisant le lieu et l'heure du départ ou de l'arrivée. Une fois le Carnet de Route complété, les 6 étapes étant parcourues dans l'année, le cyclotouriste adressera avant novembre, ce Carnet au SCBellevillois. L'Homologation du Brevet s'effectuera à la fin de l'année et les récompenses seront remises en décembre à l'occasion de l'Assemblée Générale du SCBellevillois dont la date sera précisée ultérieurement. Bonne route à tous.

Brevet Permanent Bellevillois
Souvenir François Générelli
7e Manche du Challenge Bellevillois



Fédération Française de Cyclotourisme - Ligue Ile de France - Codep 75

Ouvert à tous toute l'année

Inscriptions à retourner par courriel
ou par courrier postal au SCB
Randonnée Cyclotouriste organisée par le Sporting Club Bellevillois
Maison de la Vie Associative et Citoyenne BL81 18, rue Ramus 75020 Paris
Site : sc-bellevillois.com Tél : 06.33.66.28.77 Mail : sc-bellevillois@ffvelo.fr

BREVET PERMANENT BELLEVILLOIS

Souvenir François Générelli

Ouvert à tous, toute l'année



7^e Manche
du Challenge Bellevillois

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Nom :

Prénoms :

Date de Naissance :Femme / Homme

Adresse :

Tél. ou Courriel :

Club :

N° FédéralN° Licence :

Pour obtenir le **Carnet de Route**, fiche à retourner au Sporting Club Bellevillois ; Maison de la Vie Associative et Citoyenne 20°BL81, 18, rue Ramus, 75020 Paris, avec un chèque bancaire à l'ordre du SCB d'un montant de **5,00 €** pour les licenciés et tandem, **8,00 €** pour les non licenciés, **gratuit** pour les - 18 ans licenciés et **3,00 €** pour les non licenciés et tandem.